



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°19/113  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) et la Société GSF NEPTUNE, 40 rue Victor Hugo – 76230 BOIS-GUILLAUME, SIREN n° 306 044 504 ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-130 le 12/10/2020, portant sur la dépendance du domaine public située au rez-de-chaussée du bâtiment Citadelle, avenue Lucien Corbeaux sur la commune du Havre en vue d'y stocker des consommables.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, pour les motifs suivants : mise à disposition de la dépendance dans le cadre de l'exécution du marché référence n° 17-084.

Description de la dépendance : Une surface de locaux divers d'une superficie de 23,23 m<sup>2</sup>.  
Durée de la convention : 2,5 ans environ à compter du 07/06/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire, et notamment toute demande de consultation de la convention n° 19-130 dans le respect des secrets protégés par la loi, peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.